

Et si le salaire minimum s'élevait à 15 \$ l'heure?

Sondage réalisé auprès de salariéEs
gagnant 15 \$ l'heure et moins

Octobre 2016

OBSERVATOIRE
de la PAUVRETÉ
et des INÉGALITÉS
au QUÉBEC

Collectif pour un Québec sans pauvreté
165, rue de Carillon, local 309, Québec QC G1K 9E9
www.pauvrete.qc.ca

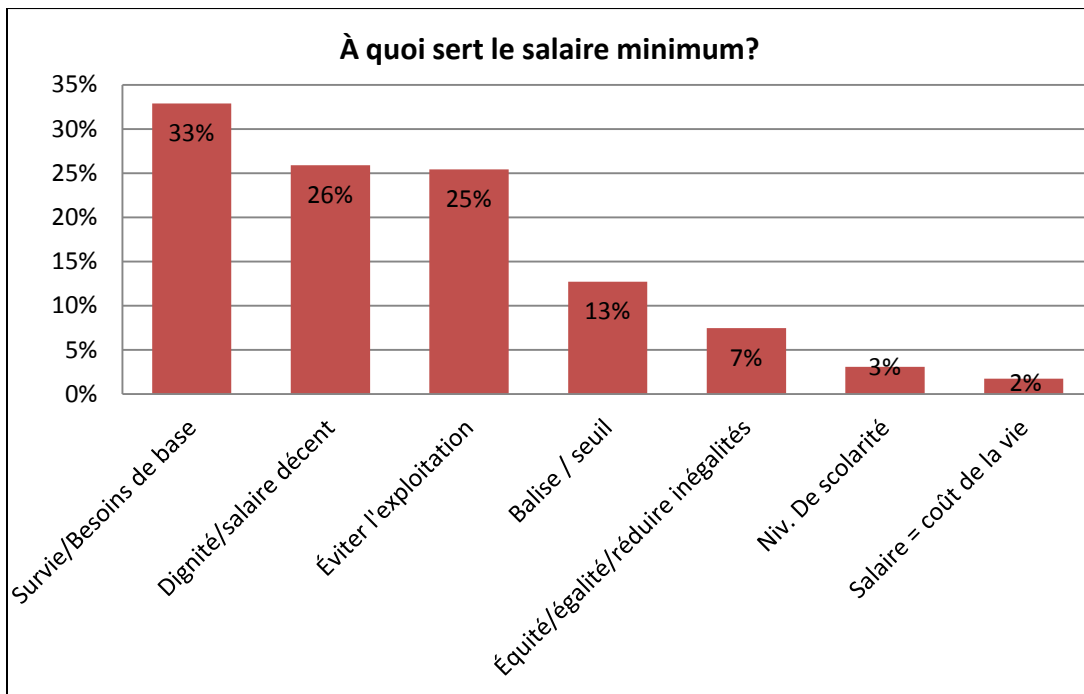
À l'été 2016, l'Observatoire de la pauvreté et des inégalités au Québec a réalisé un sondage en ligne auprès de personnes rémunérées 15 \$ l'heure ou moins afin de connaître leur opinion sur une éventuelle hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure. Ce sondage s'inscrit dans la volonté du Collectif pour un Québec sans pauvreté d'associer les personnes vivant la pauvreté à l'élaboration des mesures qui les concernent.

La consultation a eu lieu du 8 juillet au 23 septembre. L'invitation à remplir le sondage a été diffusée principalement au moyen de la page Facebook du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Le sondage comptait 23 questions : certaines proposaient des choix de réponse alors que d'autres étaient des questions ouvertes qui permettaient de recueillir les propos des répondantEs. Au total, 239 personnes ont rempli le questionnaire.

Le présent document présente les résultats de ce sondage.

« Selon vous, le salaire minimum, à quoi ça sert? »

Les réponses à cette question ouverte ont permis de constater que les répondantEs perçoivent le salaire minimum comme un moyen d'assurer aux travailleuses et travailleurs une qualité de vie minimale, et ce, même si à l'heure actuelle il permet à peine de couvrir les besoins de base et ne permet pas de sortir de la pauvreté.



Le tiers des répondantEs ont indiqué que le salaire minimum sert à assurer la survie et à répondre aux besoins de base : « S'assurer que tous (sic) le monde puisse avoir un toit sur la tête et de la nourriture »; « Une qualité de vie minimale »; « À assurer un revenu de base pour s'en sortir »; « À exister seulement »; « À pouvoir vivre avec le strict minimum ».

La vision selon laquelle le salaire minimum sert à préserver la dignité des personnes en leur assurant un salaire décent ressortait du quart des réponses : « [...] que tous puissent (sic) vivre décemment en travaillant »; « Avoir un niveau de vie respectable »; « Mettre un plancher qui représente un salaire décent ».

L'idée du salaire minimum comme barrière à l'exploitation des travailleuses et travailleurs était présente elle aussi une fois sur quatre : « Protéger les salariés »; « Fixer un minimum aux employeurs pour ne pas se faire "exploiter" en tant qu'employé »; « Payer son employé le moins possible selon la loi, autrement il serait esclave ».

Enfin, 13 % des répondantEs ont mentionné que le salaire minimum servait à établir un seuil, une balise légale, et 7 % ont dit qu'il servait à garantir une certaine égalité ou à réduire les inégalités.

Des craintes face à une hausse du salaire minimum

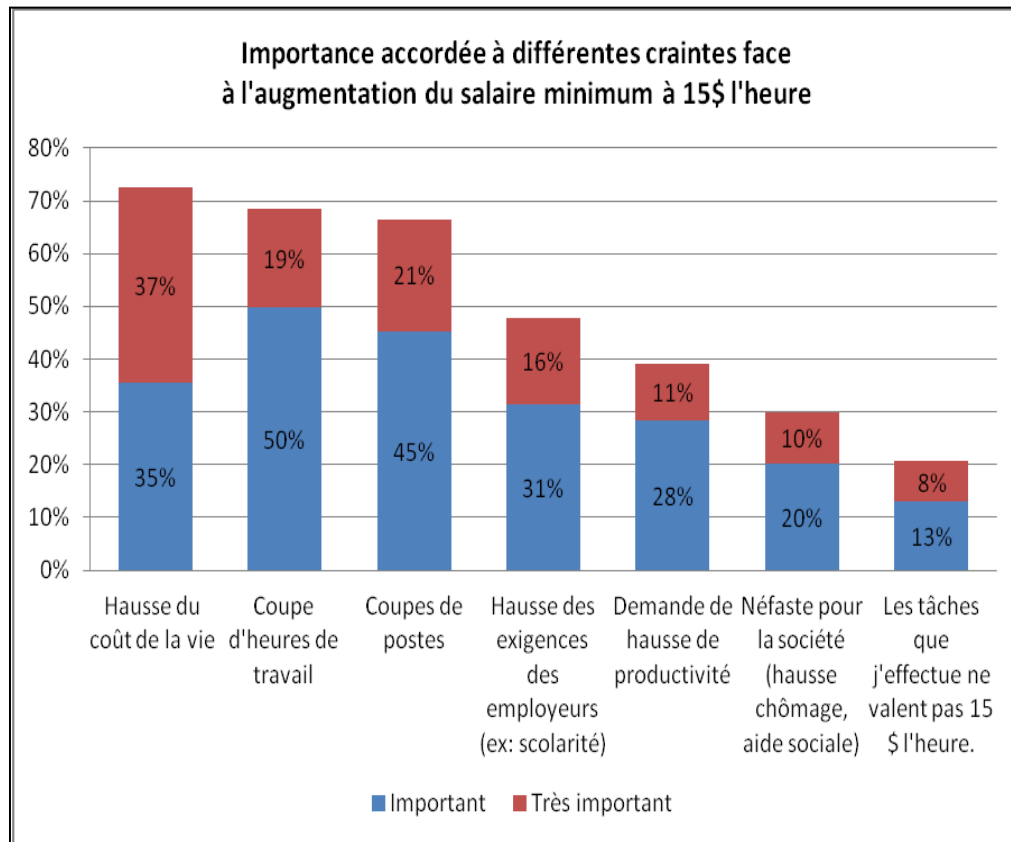
Les associations patronales répètent constamment que l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ entraînerait de nombreuses conséquences négatives, tant pour les employeurs que pour les travailleuses et les travailleurs à bas salaire.

Une question visait à vérifier si les participantEs au sondage éprouvent des craintes à l'idée d'une hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure, et le degré d'importance de ces craintes. Elle nous a permis de découvrir que la majorité des répondantEs ont plusieurs inquiétudes sur la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure.

La question était formulée comme suit : « Indiquez l'importance que vous accordez à chacune de ces raisons dans votre positionnement concernant une augmentation du salaire minimum ». Les choix de réponse allaient de « pas du tout important » à « très important ». Parmi les craintes, on retrouvait des énoncés comme : « Je crains que mon employeur coupe des postes » et « Je crains que le coût de la vie augmente si les employeurs haussent leurs prix pour compenser l'augmentation des salaires ».

La principale crainte mentionnée par les répondantEs concerne d'ailleurs la hausse du coût de la vie : 73 % éprouvent cette crainte de façon importante ou très importante.

Viennent ensuite la crainte de perdre des heures de travail et celle de voir supprimés des postes : dans les deux cas, les choix de réponse « important » et « très important » totalisaient environ 70 %.



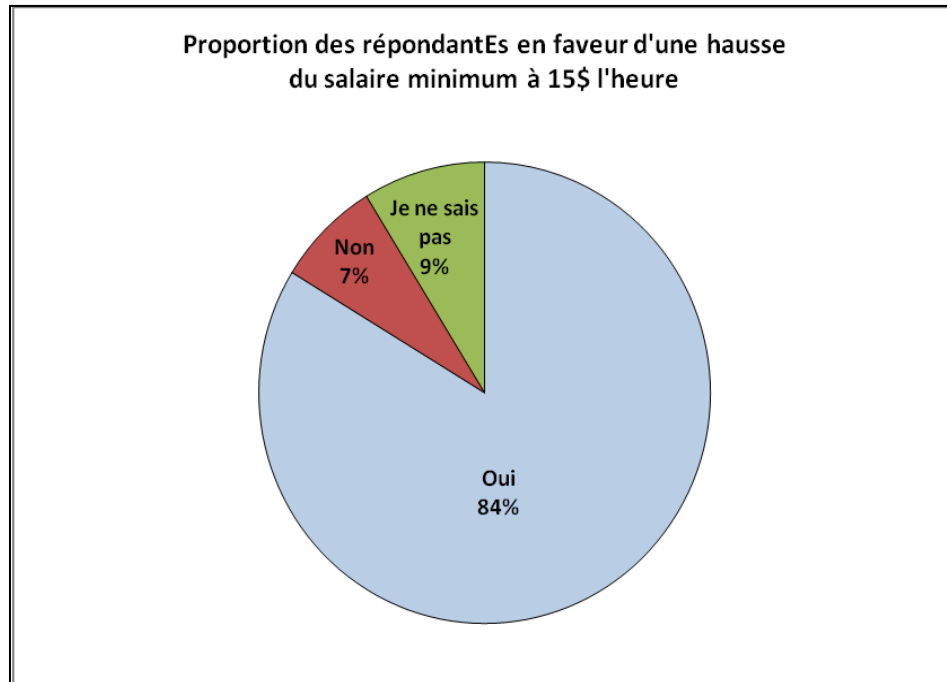
UnE participantE sur deux (48%) a dit appréhender que les employeurEs augmentent leurs exigences si le salaire minimum s'élève à 15 \$ l'heure, en exigeant par exemple un plus haut niveau de scolarité.

D'autres (39 %) craignent que l'employeurE se mette à exiger une hausse de productivité; et d'autres encore (30 %) que l'augmentation salariale pourrait avoir des impacts néfastes sur la société, comme faire croître le nombre de personnes au chômage et à l'aide sociale.

Soulignons enfin que 21 % des répondantEs considèrent que les tâches effectuées dans le cadre de leur travail ne valent pas 15 \$ l'heure, preuve s'il en fallait une que des travailleuses et travailleurs ont intériorisé le discours souvent dévalorisant porté par certainEs au sujet des « petits emplois ». Nous verrons plus loin que cette appréciation est toutefois erronée, les emplois au salaire minimum demandant souvent de détenir plusieurs compétences.

« Seriez-vous en faveur d'une augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure? »

Malgré les craintes formulées, une forte majorité de participantEs au sondage s'est exprimée en faveur d'une augmentation du taux général du salaire minimum. En effet, 84 % (soit 200 personnes sur les 239 sondées) ont dit être en faveur de la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure. Seulement 7 % (18 personnes) ont dit être en désaccord, les autres (21 personnes ou 9 %) ayant répondu « Je ne sais pas » à cette question.



Un appui aussi élevé à l'idée de hausser le salaire minimum à 15 \$ l'heure peut paraître surprenant si on considère les craintes exprimées jusqu'ici, mais s'explique plus aisément lorsqu'on prend en compte la réalité vécue par les personnes à petit salaire. Deux questions du sondage permettaient de mettre en lumière cette réalité.

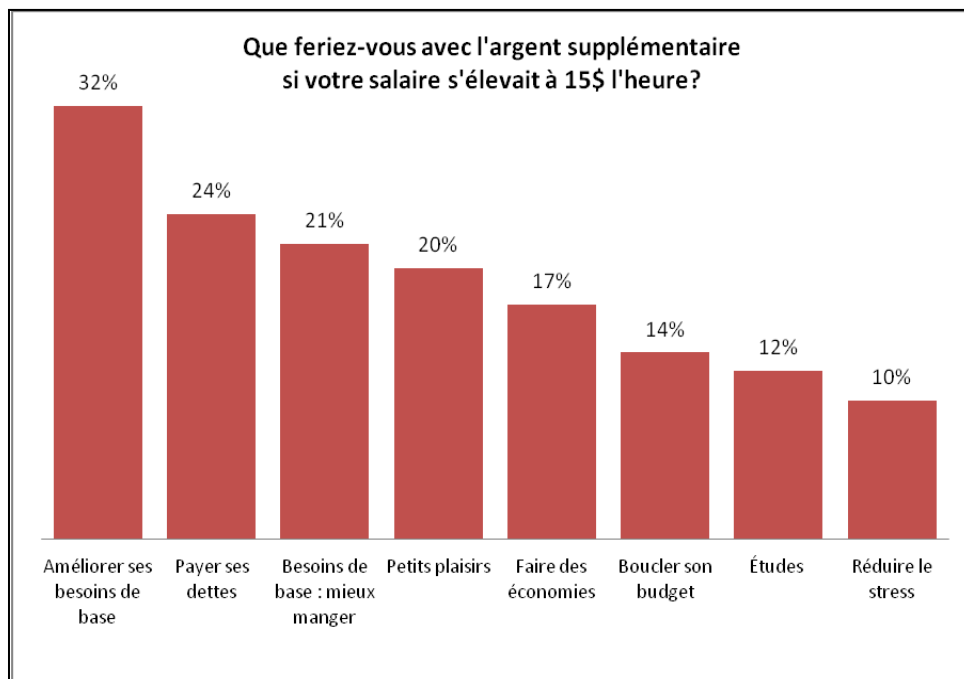
Les conditions de vie lorsqu'on gagne moins de 15 \$ l'heure

Certaines réponses au sondage illustrent bien les conditions de vie des personnes salariées gagnant 15 \$ l'heure ou moins, et permettent de comprendre pourquoi l'appui des répondantEs à l'idée de hausser le salaire minimum est si élevé. À la question ouverte « Que feriez-vous de l'argent supplémentaire si on augmentait votre salaire à 15 \$ l'heure? », unE répondantE sur trois (32 %) répond que cet argent serait consacré à mieux satisfaire ses besoins de base (logement, vêtements, etc.). Plus spécifiquement, une

personne sur cinq (21 %) a mentionné qu'elle achèterait de la meilleure nourriture ou qu'elle s'alimenterait mieux.

Voici quelques exemples de réponses reçues qui témoignent de la difficulté des travailleurEs à petit salaire à couvrir leurs besoins de base :

- « Je me permettrais un logement plus adéquat »;
- « Plus de budget pour la nourriture, les vêtements et autres services comme les lunettes »;
- « Je serais capable de tout payer mes factures sans retard, pouvoir faire une épicerie convenable pour moi et mon fils »;
- « Le repas serait plus joyeux a (sic) la table »;
- « a mieux nourrires (sic) ma famille et aussi mes facture (sic) comme hydro »;
- « Je pourrais manger mieux car c'est là que je coupe ».



Les autres réponses dévoilent aussi le fait que beaucoup de ces personnes, pour arriver à boucler leur budget, doivent s'endetter ou renoncer à des dépenses autres que celles qui sont strictement nécessaires à leur survie. Ainsi, une personne sur quatre (24 %) a répondu que cet argent supplémentaire lui permettrait de rembourser ses dettes, et une sur cinq (20 %) a mentionné qu'elle pourrait s'offrir des petits plaisirs qui contribuent à une bonne santé physique et mentale (s'adonner à ses loisirs, suivre un cours, prendre soin de soi, faire des sorties...).

De plus, 17 % des personnes ont mentionné qu'elles souhaiteraient économiser en vue d'un projet ou pour faire face aux imprévus. 14 % des répondantEs ont dit que cette augmentation leur permettrait de boucler leur budget. 12 % ont dit que cela leur permettrait de se consacrer à leurs études, d'y retourner ou de payer celles de leur enfant. Une personne sur dix a mentionné que cette augmentation aurait pour effet de réduire son stress lié à l'argent.

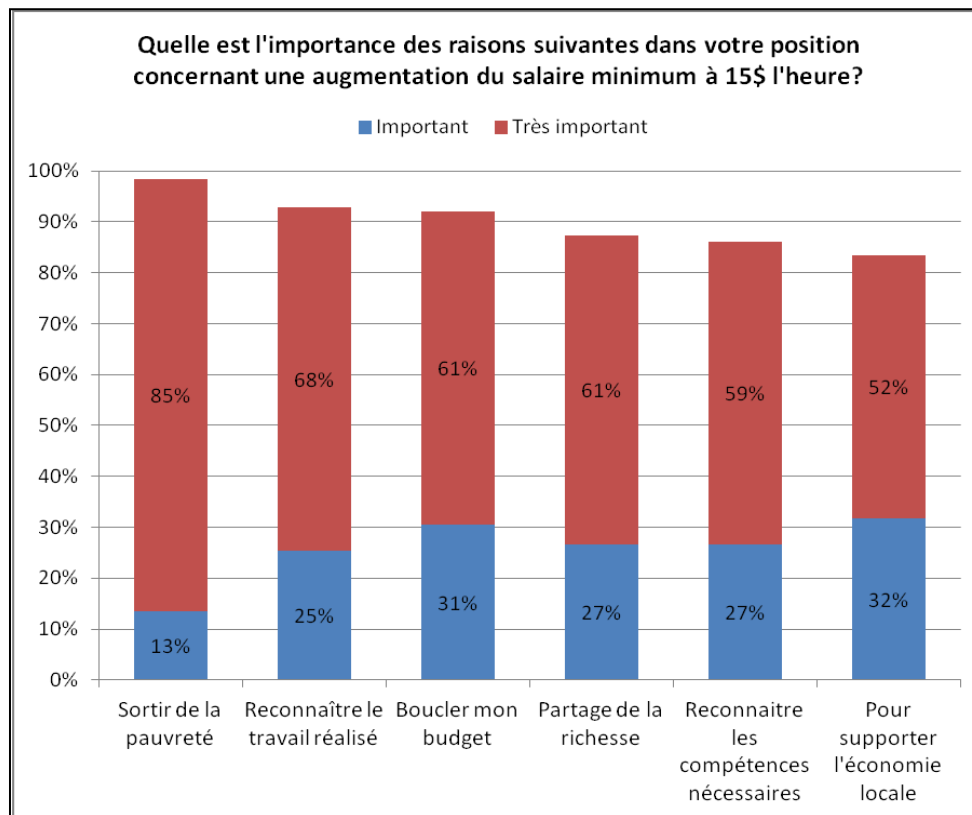
Voici quelques réponses qui illustrent ce qui vient d'être dit :

- « Je commencerais par payer mes dettes, je ne peux pas les payer avec mon salaire et arriver »;
- « Je pourrai enfin régler les comptes en souffrance chez Hydro-Québec, Videotron, MasterCard et Visa »;
- « Je rembourserais plus rapidement ma dette d'études »;
- « Ne plus dépendre du crédit pour les dépenses imprévues »;
- « Moins de pression pour la gestion du budget au quotidien et réintroduire la notion de plaisir dans mes achats (exemple : vacances, concert, etc.) »;
- « Je pourrais me permettre de retourner à l'école pour obtenir un diplôme d'études professionnel (sic) »;
- « Je pourrais mettre de l'argent de côté en cas d'accident ou pour les études futures de notre enfant »;
- « Je réussirais à me nourrir et me loger sans avoir l'obligation d'avoir recours aux organismes d'aide à la précarité financière (soupe populaire, aide financière scolaire...) »;
- « J'arriverais mieux à boucler mon budget et je pourrais travailler un peu moins (souvent 60h/sem présentement) ».
- « Je serais moins anxieuse et stressée. Je pourrais pour suivre (sic) mes études. Je pourrais économiser pour ma famille ».

Pourquoi être en faveur d'un salaire minimum à 15 \$ l'heure?

Devant cet état de situation, il n'est pas surprenant de constater que les répondantEs accordent dans une écrasante majorité une grande importance à la sortie de la pauvreté, au fait de pouvoir boucler leur budget et au partage de la richesse.

Ainsi, à la question « Indiquez l'importance jouée par chacune de ces raisons dans votre positionnement concernant une augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure »¹, 98 % des répondantEs ont considéré comme importante ou très importante l'idée que les personnes qui travaillent à temps plein devraient sortir de la pauvreté. Dans le même esprit, 92 % ont accordé une grande ou très grande importance à l'énoncé « J'ai besoin de plus d'argent pour arriver à boucler mon budget ».



Une très forte majorité des répondantEs (93 %) ont aussi dit que leur position sur la hausse du salaire minimum tenait compte du fait qu'il faut reconnaître le travail de chaque personne comme étant important pour la société, et 86 % étaient d'avis que les emplois au salaire minimum demandent des compétences et des qualités qui méritent d'être payées plus que le salaire minimum actuel.

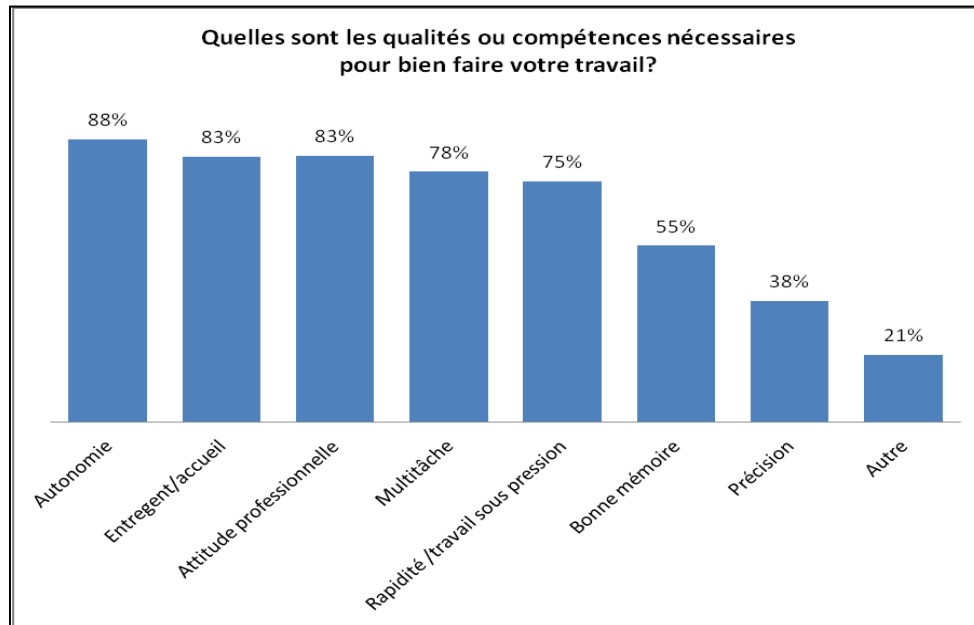
Enfin, 88 % des répondantEs tenaient compte, dans leur réflexion sur la hausse du salaire minimum, de l'idée qu'il faut mieux partager la richesse. Finalement, 84 % tenaient

¹ Il était possible de donner plusieurs réponses à cette question.

compte du fait que la hausse de salaire serait surtout dépensée localement, favorisant ainsi la prospérité économique régionale.

Des emplois qui mériteraient d'être mieux reconnus

À une question sur les qualités ou compétences nécessaires pour bien faire leur travail², la grande majorité des participantEs au sondage ont mentionné que leur emploi au salaire minimum en exigeait plusieurs.



Ainsi, 88 % des répondantEs ont dit devoir faire preuve d'autonomie dans leur travail. 83 % ont dit qu'il leur fallait avoir beaucoup d'entregent, être accueillantE et souriantE pour la clientèle; la même proportion de personnes a mentionné la nécessité d'adopter une attitude professionnelle. Plus de trois répondantEs sur quatre ont dit devoir être capables de faire plusieurs choses en même temps, et devoir effectuer leur travail avec rapidité ou sous pression. De plus, 55 % ont mentionné que leur emploi nécessitait d'avoir une bonne mémoire et 38 % ont dit qu'il leur fallait être en mesure d'effectuer des tâches qui demandent beaucoup de précision. D'autres compétences nécessaires ont aussi été mentionnées par 21 % des participantES, par exemple avoir un bon esprit d'analyse et de synthèse, de la créativité, de l'empathie, de la patience, une bonne

² La question était : « Quelles sont les qualités ou compétences nécessaires pour bien faire votre travail? » Il était possible de cocher plusieurs réponses parmi le choix offert et d'en ajouter d'autres.

capacité à gérer ses émotions, une bonne forme physique et des compétences techniques en lien avec l'emploi.

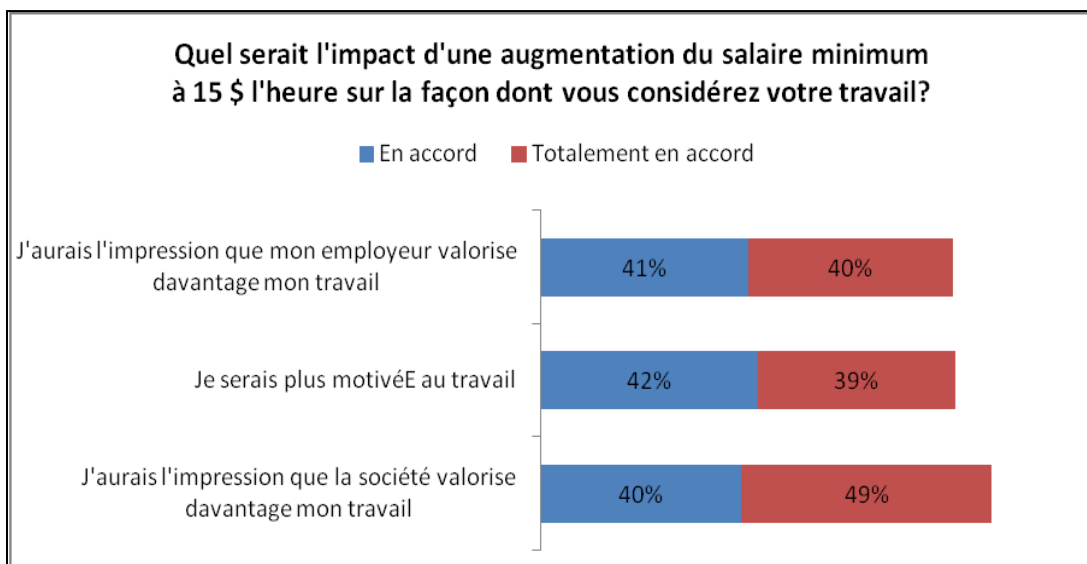
On constate donc que ces emplois, souvent considérés comme « peu qualifiés », nécessitent dans les faits une diversité de qualités et de compétences, et que celles-ci sont bien peu reconnues sur le plan du salaire.

Effets d'une augmentation du salaire minimum sur la façon de considérer le travail

Les réponses à la question « Quel serait l'impact d'une augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure sur la façon dont vous considérez votre travail? » nous montrent qu'une augmentation salariale aurait des impacts positifs sur la façon dont les répondantEs considèrent leur travail.

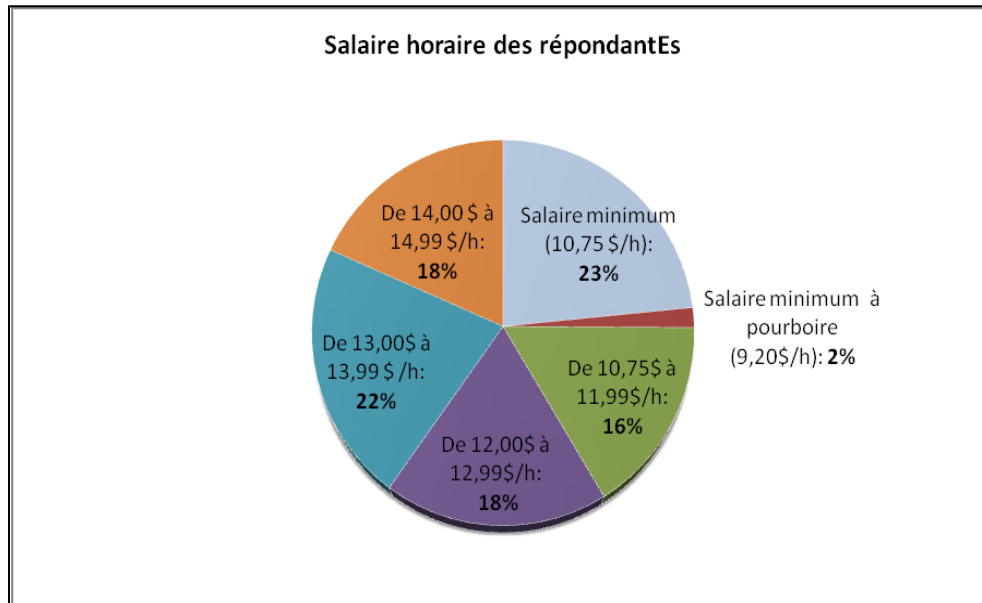
En effet, plus de 8 personnes sur 10 ont mentionné que si le salaire minimum était augmenté à 15 \$ l'heure, elles auraient le sentiment que leur travail est plus valorisé par leur employeurE et auraient plus de motivation au travail.

De plus, près de 9 personnes sur 10 ont dit qu'avec une pareille augmentation, elles auraient le sentiment que la société valorise davantage leur travail. UnE répondantE sur deux s'est dit totalement en accord avec cette dernière idée.



Profil des répondantEs

Les personnes ayant répondu au sondage n'étaient pas toutes rémunérées au salaire minimum (10,75 \$ l'heure). Leur salaire se situait dans une fourchette s'étendant de 10,75 \$ à 15 \$ l'heure, comme l'illustre le graphique suivant :



Par ailleurs, les caractéristiques professionnelles et sociodémographiques des répondantEs diffèrent à certains égards de l'ensemble des salariéEs rémunéréEs 15 \$ l'heure et moins.

- Parmi les répondantEs au sondage, 27 % ont mentionné travailler dans un organisme communautaire, 20 % dans le commerce, 11 % dans les soins de santé et l'assistance sociale et 11 % dans la restauration. Nous n'avons pas accès aux données concernant le milieu de travail des salariéEs rémunéréEs 15 \$ l'heure et moins. Toutefois, l'Institut de la statistique publie ces données pour les travailleuses et travailleurs au salaire minimum : en 2015, 38 % travaillaient dans le secteur du commerce, 26 % dans l'hébergement et la restauration, 6 % dans les soins de santé et l'assistance sociale, etc³. Il semble donc y avoir dans notre sondage une surreprésentation des personnes travaillant dans un organisme communautaire et une sous-représentation des personnes travaillant dans le secteur du commerce ou de la restauration.

³ Institut de la statistique du Québec. 2016. « Employés rémunérés au taux du salaire minimum, résultats selon diverses caractéristiques de la main-d'œuvre, de l'emploi et du milieu de travail, Québec », www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERE1X4N1471178019031597o1cv&p_lang=1&p_m_o=ISO&p_id_ss_domn=1096&p_id_raprt=2852

- 78 % des répondantEs au sondage sont des femmes, alors que dans l'ensemble des personnes gagnant 15 \$ l'heure et moins, c'est 6 salariéEs sur 10 qui sont des femmes⁴. Cette différence s'explique probablement par le fait qu'un grand nombre de répondantEs œuvrent dans le milieu communautaire.

- Les répondantEs au sondage ont un plus haut niveau de scolarité. Seulement 7 % n'ont pas leur diplôme d'études secondaires, comparativement à 19 % chez l'ensemble des salariéEs rémunéréEs 15 \$ l'heure et moins⁵.

- Les répondantES se caractérisent par une certaine homogénéité culturelle : 93 % sont néEs au Canada, et 96 % ont le français comme langue maternelle. Toutefois, le sondage a été complété par des répondantEs de presque toutes les régions du Québec, en milieu rural comme en milieu urbain (44 % des répondantEs provenaient de Montréal, Laval ou la Capitale nationale).

Conclusion

Le sondage réalisé à l'été 2016 brosse le portrait de travailleuses et de travailleurs dont les conditions de vie sont souvent difficiles. Les répondantEs estiment qu'un salaire minimum plus élevé pourrait leur permettre de boucler leur budget plus facilement, de sortir de la pauvreté et d'avoir le sentiment d'une plus grande reconnaissance des compétences et habiletés nécessaires à leur emploi. Un grand nombre des répondantEs ont mentionné qu'une hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure permettrait de mieux répondre à leurs besoins, dont plusieurs sont élémentaires : mieux s'alimenter, s'acheter de nouvelles lunettes, payer sa facture d'électricité. De plus, une telle hausse aurait un impact positif sur leur motivation au travail, en plus de favoriser le sentiment que leur travail est plus valorisé à la fois par leur employeurE et par la société.

Bien que les participantEs au sondage expriment certaines craintes à l'idée d'une augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure, une forte majorité est en faveur d'une telle augmentation. Celle-ci pourrait concrétiser leur vision du rôle que devrait jouer le salaire minimum : assurer la couverture des besoins de base et un niveau de vie décent aux personnes, tout en protégeant les travailleuses et travailleurs de l'exploitation abusive.

⁴ Ibid.

⁵ Marc-André Demers (2015), « Plus de 450 000 Québécois et Québécoises sont rémunérés au salaire minimum... ou presque », Institut de la statistique du Québec : Gouvernement du Québec, 4 pages, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/bas_salaire.pdf